

Nature et période des principales évaluations Année scolaire 2017 – 2018 — 4^e année

Toutes les compétences sont évaluées de façon continue mais seront communiquées aux étapes suivantes :

Français	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque étape : Lire • Étapes 2 et 3 : Communiquer oralement et écrire <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, productions écrites, compréhension de textes, contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant. Une épreuve obligatoire du Ministère en écriture sera administrée à la fin de l'année. Celle-ci comptera pour 20% du résultat final.</p>
Mathématique	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque étape : Utiliser un raisonnement mathématique. • Étapes 2 et 3 : Résoudre une situation-problème <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, résolutions de problèmes complexes (SAE), contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant</p>
Science et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque étape <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (projets, utilisation de la démarche scientifique, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de chaque étape <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (projets, travaux, contrôles, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de l'étape 1 : Comprendre des textes lus et entendus. • Étape 2: Communiquer oralement. • Étape 3 : Communiquer oralement, comprendre des textes lus et entendus, écrire des textes. <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (travaux, productions écrites, compréhension de textes, situation d'apprentissage et d'évaluation, situation d'évaluation, présentations orales, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Arts plastiques	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes 1 et 2 <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (utilisation de différents médiums, productions d'œuvres, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes 2 et 3 <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (pratique instrumentale, chant, écoute d'œuvres musicales, langage musical-théorie) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Éducation physique et à la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes 2 et 3 <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (grille d'évaluation, situations de jeux, contrôles, questionnements, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
Éthique et culture religieuse	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes 2 et 3 <p>De façon continue, les connaissances et les compétences* seront évaluées par différents moyens (échanges, travaux, etc.) afin de soutenir le jugement professionnel de l'enseignant.</p>
<p>*Compétences : Mobilisations et transferts (utilisations) des connaissances acquises dans un contexte de travail donné.</p>	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Compétences transversales

À l'étape 2, la compétence transversale suivante fera l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin :

- ❖ Organiser son travail

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Communications officielles de l'année	
Première communication	Le 5 octobre 2017 , une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera remise.
Deuxième communication Premier bulletin	Le 16 novembre 2017 , le 1 ^{er} bulletin vous sera remis le 16 novembre 2017. La rencontre de parents se fera le 23 novembre 2017. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 28 août au 3 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième communication Deuxième bulletin	Le 1^{er} mars 2018 , le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant. Ce bulletin couvrira la période s'échelonnant du 6 novembre au 16 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année. Les rencontres de parents se feront sous invitations des enseignants ou sous demande des parents.
Quatrième communication Troisième bulletin	Au plus tard le 10 juillet 2018 , le troisième bulletin vous sera remis. Il couvrira la période s'échelonnant du 19 février au 21 juin. De plus, il servira de bilan pour l'ensemble de l'année scolaire. Il comptera pour 60% du résultat final.